



BON POUR PROCURATION

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLEE GENERALE

Je soussigné(e), donne pouvoir à

Mr/Mme demeurant à.....aux fins de

voter pour l'élection des membres du conseil d'administration de l'AIMS qui aura lieu dans les locaux de l'IAE Lille du lundi 4 juin 2012 à 15 h au mardi 5 juin 2012 à 12h.

me représenter à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 5 juin 2012 à 16h dans les locaux de l'IAE Lille, de prendre en mon nom toutes les décisions et de participer à tous les votes prévus à l'ordre du jour.

Fait à le.....

Signature précédée de la mention manuscrite " Bon pour pouvoir ".

Les bons pour procuration doivent être adressés par courrier à Frédérique Pourchasse, Audencia Nantes, 8 route de la Jonelière, 44312 Nantes cedex au plus tard le jeudi 31 mai 2012.

Les adhésions à l'AIMS sont valables du 1 juin de l'année n au 31 mai de l'année n+1. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation au 1 juin 2012 pourront voter à l'occasion de l'assemblée générale.